

# La Gazette de l'ACANOR

Bulletin d'Informations périodique  
MARS / AVRIL 2002



## NOUVELLES de l'ACANOR



### 1. Partenariat AFNOR – ACANOR

Suite à la réunion qui s'est tenue le 13 décembre 2001 à Paris avec l'AFNOR, et le Conseil d'administration de l'ACANOR du 20 décembre 2001 à Mulhouse, le protocole de partenariat a été aménagé et soumis à nouveau à l'AFNOR. L'examen de celui-ci par des juristes de l'AFNOR a subi quelques critiques et sa signature sera de ce fait différée.

### 2. Conseil d'Administration du 15 février 2002 à la CCI Sud Alsace de Mulhouse

Lors du conseil d'administration qui s'est tenu le 15 février 2002 à la CCI Sud Alsace Mulhouse, il était surtout question des actions à entreprendre en vue d'assurer la pérennité de l'ACANOR. Il était question en particulier du site INTERNET et du protocole de partenariat avec l'AFNOR. Concernant ce dernier il avait été décidé de faire un plan de communication et un plan d'action. Un Conseil spécial avait été décidé pour le 25 mars 2002.

Lors de ce conseil Monsieur CORTOT, représentant l'AFNOR, avait proposé que l'ACANOR intervienne lors d'une réunion le 13 mars à Paris, rassemblant les « fidèles correspondants des grandes entreprises adhérentes à l'AFNOR ». Il avait été décidé que MM. SIEFFERT et OBERLE interviennent à cette occasion.

### 3. Réunion INTERNET le 25 février 2002 chez SOCOMEC à BENFELD

Un groupe de travail s'est constitué et s'est réuni pour mettre au point, dans le cadre du plan de communication, un plan INTERNET.

Les objectifs de ce plan : Présenter l'ACANOR, diffuser des informations, susciter des contacts, des adhésions, des échanges.

Différents travaux ont déjà été réalisés et un programme détaillé a été mis au point pour les travaux futurs.

### 4. Réunion du groupe ELECTRICITE du 7 mars chez CLEMESSY à Mulhouse

Cette réunion était pratiquement essentiellement consacrée à la validation de l'étude EST 057 et à la mise au point final du cahier ACANO N° 107 « Repérage des Liaisons ». Celui-ci paraîtra en mai 2002.

### 5. Réunion du 13 mars 2002 à Paris dans les locaux de l'AFNOR.

Lors de cette réunion, Messieurs SIEFFERT et OBERLE ont présenté l'ACANOR. La présentation de l'IFAN, dont l'ACANOR est membre fondateur, a également été faite. Cette réunion

Un commentaire a été fait sur la réaction des personnes présentes et leur connaissance de l'existence à la fois de l'ACANOR et de l'IFAN.

### 6. Conseil d'Administration du 25 mars 2002

Ce conseil d'administration a été essentiellement consacré à l'établissement d'un « plan de communication » et d'un « plan d'Action ».

Sur proposition de Monsieur CORTOT de l'AFNOR, la réunion du club des adhérents de l'AFNOR prévue le 24 octobre 2002 à Paris verra l'intervention de l'ACANOR sur le thème « La veille Normative ».

Ce sera l'occasion d'une manifestation commune avec l'AFNOR.

Il a également été décidé de réactiver les régions et de trouver des « correspondants » motivés et actifs.

La relance de groupe de travail dans d'autres régions et dans d'autres domaines que l'électricité a également été programmée.

Un premier bilan de ces actions sera dressé lors du prochain conseil d'administration du 5 juillet 2002 à la CCI Sud Alsace de Mulhouse.

# Directive EPI

Après dix années d'application de la directive 89/686/CCE sur la conception des équipements de protection individuel (EPI), celle-ci est en révision depuis près de 1 an ½ et progresse d'un bon pied.

## Voici quelques points abordés dans cette révision :

Concerne les catégories d'EPI : Le projet définit les catégories 1, 2 et 3 qui n'étaient pas explicitées.

L'annexe 1 du projet comporte une liste exhaustive des EPI des catégories 1 et 3.

La 1 sont des EPI qui font l'objet d'une autocertification par le fabricant.

La 3 sont des EPI soumis à un examen CE de type et à une procédure d'AQ.

Tous les autres EPI entrent dans la catégorie 2 (examen CE de type).

Concerne la surveillance du marché : De nouveaux articles ont été insérés pour la surveillance des marchés, le rôle du comité permanent ou les devoirs des organismes notifiés.

Cette révision prévoit aussi une limitation de la durée de validation du certificat CE.

Concerne les exigences essentielles de santé et de sécurité : Peu de changement, toutefois il apporte des précisions sur le contenu de la notice d'utilisation ou lève certaines ambiguïtés

Une nouvelle exigence essentielle concerne la sécurité de fonctionnement des EPI des circuits électriques a été intégrée, de même que des informations concernant l'innocuité des équipements en contact avec la peau.

## Nomination



**Monsieur Gérard MANTEL** a été nommé Directeur de l'unité « AFNOR Normalisation » à dater du 15 février 2002 en remplacement de Monsieur Etienne DUPONT.

**Monsieur Jean HYENNE**, jusqu'alors responsable du département développement d'AFNOR Normalisation, devient Directeur Adjoint au côté de monsieur MANTEL.

**Monsieur François ROBIN**, auparavant responsable du département «management et entreprise ( DME) devient responsable du département « Développement ».

**Madame Isabelle RIMBERT**, jusqu'alors responsable du pôle développement d'AFNOR certification, succède à Monsieur ROBIN à la tête du « DME ».

**Monsieur Jacques PLOUVET** a été élu à l'unanimité du Conseil d'Administration, Président du CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques) en remplacement de Monsieur Henri MORIN.

## A lire . . .



Pourquoi, alors que les règles de gestion traditionnelle de l'entreprise ont été appliquées, peut-elle être menacée de fermeture ???

Un ouvrage édité par l'AFNOR intitulé « LE BUT » de 420 pages a été vendu à plus de 2 000 000 d'exemplaires vous permet une recherche permanente de progrès et d'équilibre.

Référence de l'édition 2002 de l'ouvrage : 346 56 31

Renseignements : Téléphone 01 41 62 76 44 ou Web : [www.afnor.fr](http://www.afnor.fr)

## AGENDAS

- 24.04.2002 : Réunion du groupe ELECTRICITE à la CCI Sud Alsace Mulhouse.
- 14.05.2002 : Réunion du club des adhérents AFNOR à Lille. Thème : Développement durable.
- 21.05.2002 : Réunion du club des adhérents à Nantes. Thème : Méthode 6 sigma
- 23.05.2002 : Réunion du club des adhérents AFNOR à la CCI Sud Alsace Mulhouse : Thème : Développement durable.

---

**Votre contact** : ACANOR - Pdt. Roland GROLL 18 rue de la vallée 68720 ZILLISHEIM  
Tél. / FAX : 03 89 06 26 96 e.mail : [rjm.Groll @ wanadoo.fr](mailto:rjm.Groll@wanadoo.fr)